

COMMUNIQUE DE PRESSE

Je vous prie de bien vouloir diffuser / publier le communiqué ci-après :

« Le Premier Ministre Manuel VALLS engage la responsabilité de son Gouvernement à l'Assemblée Nationale en faisant usage de l'acte 49 alinéa 3 de la Constitution pour faire adopter la loi Macron en deuxième lecture.

La droite va déposer une motion de censure dans la foulé.

Malgré le Congrès de Poitiers du weekend dernier, un certain nombre de Député de la majorité appellent encore à ne pas soutenir le Gouvernement à cette épreuve.

C'est pourquoi il est important pour Mayotte que le Député de Mayotte soit à l'Assemblée Nationale à ce moment-là pour manifester notre soutien au Premier Ministre, surtout après la formidable visite historique qu'il a rendue à notre île il y a quelques jours.

C'est pourquoi je me rends à Paris ce jour à cet effet. »

Mamoudzou, le 16 juin 2015,

Ibrahim ABOUBACAR,

Député de Mayotte,